

Journée de l'élimination des violences à l'égard des femmes : les chefs d'entreprise mobilisés

Publié le 24 novembre 2017

L'actualité récente a malheureusement démontré que la journée consacrée à l'élimination des violences faites aux femmes garde toute son importance.

En effet, comme dans le reste de la société, les actes de harcèlement sexuel ont aussi lieu dans le monde du travail. Nous avons un arsenal juridique complet pour combattre ces actes. L'enjeu n'est donc pas de mettre en place de nouvelles règles mais de bien appliquer le cadre existant. Nous devons désormais, comme chefs d'entreprise, nous saisir pleinement et visiblement de ce sujet. Nous devons le traiter avec détermination dans nos organisations afin que les victimes soient accompagnées et prises en charge et les managers épaulés et conseillés.

Tout d'abord, par l'exemplarité de chaque dirigeant d'entreprise, par leur vigilance et par la prise en compte dans leurs organisations de cette prise de conscience. C'est d'ailleurs l'un des premiers engagements du mouvement Patrons champions du changement, lancé en 2015 par Pierre Gattaz.

Ensuite, en agissant concrètement dans les entreprises : accompagner pleinement les victimes de ces violences et prendre ouvertement des sanctions contre les auteurs de harcèlements. Cela implique de mieux former nos managers en désignant clairement les comportements inacceptables. Tout ceci peut être déployé rapidement et demande la détermination de tous.

Pour **Pierre Gattaz, président du Medef** : *« Nos entreprises sont le reflet de notre société, et la vraie bataille se gagnera en amont par l'éducation. Mais nous devons être acteurs de ce changement et agir concrètement pour ne pas laisser ces violences faites aux femmes impunies ».*